

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE



# Transformation de la voie professionnelle

*Laetitia IMBERT  
Julien METZLER*

*IA-IPR EPS*

Beaune, le 06/06/2019

## NOS OBJECTIFS

- **Comprendre les enjeux de cette réforme**
- **S'appropriier l'esprit des nouveaux programmes EPS**
- **Initier la réflexion individuelle et collective afin de se projeter sur le nécessaire travail de rénovation du projet pédagogique EPS**
- **Construire le parcours de formation des élèves**

## Déroulé de la matinée

- 9h30- 10h45 : en plénière

**Intervention IA-IPR « *Transformation de la voie professionnelle, analyse comparative des programmes 2009 et 2019* »**

- 11h00 – 11H30

- Foire à questions
- travail sur les éléments constitutifs du projet pédagogique EPS renouvelé – (Construction d'une fiche dialogue lycée pro )

## Déroulé de l'après midi

- 13h00 – 14h00 : en plénière

Intervention IA-IPR « *Décliner des AFLP. Pourquoi ? Comment ? Proposition d'un cadre de rédaction* »

- 14h00 – 15h30

Décliner des AFLP dans les 5CA avec le cadre proposé

Et contribution possible de l'EPS dans des dispositifs interdisciplinaires

- 15h30 – 17h00 : présentation des réflexions sur les ateliers

Questions restantes / CR des ateliers / conclusions et perspectives

## DES CONSTATS QUI DOIVENT NECESSAIREMENT NOUS INTERROGER

- ***140 000 jeunes sans diplôme...***
- ***un manque d'attractivité de la voie professionnelle et un manque de confiance des élèves***
- ***un enfermement très tôt dans une filière pour des élèves déjà en difficulté***
- ***un décalage entre les compétences travaillées et les attentes du monde du travail et des taux d'insertion insuffisants avec de forts déséquilibres entre les formations et les secteurs d'activités***
- ***Des difficultés de poursuite d'étude***

# PLACE ET RÔLE DE L'EPS DANS CETTE REFORME ?

- En quoi, comment et dans quelle mesure l'EPS peut-elle contribuer à résoudre les problèmes soulevés ?

# TRANSFORMER POUR ...

**1) Mieux préparer les élèves** à leur projet d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études en consolidant leurs savoirs fondamentaux et en transmettant des savoirs professionnels adaptés aux métiers de demain

**2) Mieux accompagner** les élèves durant leur formation en rendant leurs apprentissages plus progressifs et en les personnalisant davantage

**3) Mieux valoriser** le lycée professionnel, indispensable au dynamisme économique du pays

# 9 LEVIERS POUR TRANSFORMER LA VOIE PROFESSIONNELLE SCOLAIRE

1. Une orientation choisie au service d'un parcours de formation personnalisé
2. Des parcours adaptés, progressifs et sécurisés pour tous les élèves
3. La double finalité de l'enseignement professionnel assumée et confortée : insertion ou poursuite d'études
4. L'acquisition de compétences transversales par l'innovation et la démarche de projet
5. L'alternance repensée
6. Une construction plus souple des diplômes
7. Des campus des métiers et des qualifications (CMQ) pour fédérer les énergies
8. Ressources humaines: des compétences adaptées et reconnues
9. L'ouverture européenne et internationale de la voie professionnelle développée

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

## Le certificat d'aptitude professionnelle

# Un certificat d'aptitude professionnelle en un, deux ou trois ans

## Un parcours personnalisé

En fonction des profils et des besoins des élèves, le CAP pourra être préparé en 1, 2 ou 3 ans avec des modalités pédagogiques adaptées :

CAP Volume horaire de référence (a) correspondant à une durée de 55 semaines d'enseignement, 14 semaines de PFMP et 3 semaines d'examen	PREMIÈRE ANNÉE			DEUXIÈME ANNÉE			TOTAL SUR 2 ANS
	Total	Dont en classe entière	Dont effectif réduit (b)	Total	Dont en classe entière	Dont effectif réduit (b)	
<b>ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS</b>							
Enseignement professionnel	333,5	58	275,5	312	52	260	645,5
Enseignements professionnels et français en co-intervention (c)	43,5	43,5	0	39	39	0	82,5
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention (c)	43,5	43,5	0	39	39	0	82,5
Réalisation d'un chef d'œuvre (d)	87			78			165
Prévention-santé-environnement	43,5	0	43,5	26	0	26	69,5
	551			494			1045
<b>ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX</b>							
Français, histoire-géographie	43,5	14,5	29	39	13	26	82,5
Enseignement moral et civique	14,5	0	14,5	13	0	13	27,5
Mathématiques – Physique-Chimie	43,5	14,5	29	39	13	26	82,5
Langue vivante	43,5	14,5	29	39	13	26	82,5
Arts appliqués et culture artistique	29	14,5	14,5	26	13	13	55
Education physique et sportive	72,5	72,5	0	65	65	0	137,5
	246,5			221			467,5
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement aux choix d'orientation	101,5	43,5 (e)	58	91	39	52	192,5
<b>TOTAL</b>	<b>899</b>			<b>806</b>			<b>1705</b>
<b>PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL</b>	<b>6 à 7 semaines</b>			<b>6 à 7 semaines</b>			<b>12 à 14 semaines</b>

### DIFFÉRENTES ORGANISATIONS POSSIBLES:

Exemples :

- 2H /SEM + 1 stage massé de 12,5h
- 2H/ SEM + 6 leçons supplémentaires pour le CA5 ....

Liberté des équipes

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

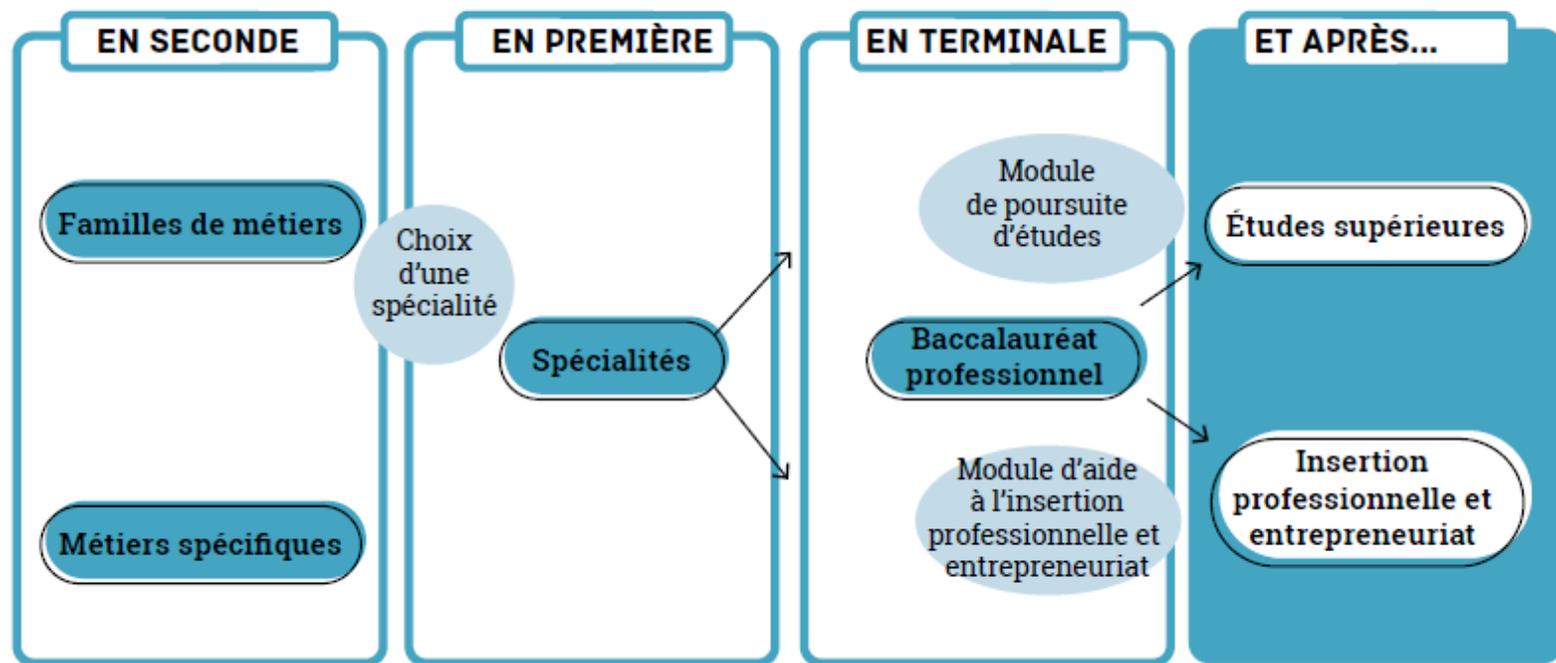
# Le baccalauréat professionnel

## Un baccalauréat professionnel plus innovant, plus progressif et plus lisible

À compter de la rentrée 2019, les cursus sont repensés pour offrir des parcours plus innovants :

- **co-intervention** pour donner du sens aux apprentissages ;
- **consolidation et accompagnement** pour répondre aux besoins de chaque élève ;
- **spécialisation progressive** pour sécuriser le choix des élèves.

### LE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL : FACILITER L'ACCÈS AU MONDE PROFESSIONNEL ET À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



### ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

	Seconde	Première	Terminale	Total sur 3 ans
Enseignement professionnel	330	266	260	856
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	30	28	13	71
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)	30	14	13	57
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52	108
Prévention-santé-environnement	30	28	26	84
Économie-gestion ou économie-droit (selon la spécialité)	30	28	26	84
<b>Total</b>	<b>450 h</b>	<b>420 h</b>	<b>390 h</b>	<b>1 260 h</b>

### ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique	105	84	78	267
Mathématiques	45	56	39	140
Langue vivante A	60	56	52	168
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B (selon les spécialités)	45	42	39	126
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26	84
Éducation physique et sportive	75	70	65	210
<b>Total</b>	<b>360 h</b>	<b>336 h</b>	<b>299 h</b>	<b>995 h</b>
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90 h	84 h	91 h	265 h

**TOTAL DES HEURES** 900 h 840 h 780 h 2 520 h

**PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL** 4 à 6 semaines 6 à 8 semaines 8 semaines 18 à 22 semaines

(a) Volume horaire élève identique quelle que soit la spécialité (2020 h)  
 (b) La dotation horaire professeur est égale au double du volume horaire élève.  
 (c) y compris les heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves en fonction de leurs besoins à l'issue du test de positionnement en seconde.  
 (d) en terminale : insertion professionnelle (préparation à l'emploi : recherche, CV, entretiens etc.) ou poursuite d'études (renforcement méthodologique etc.)

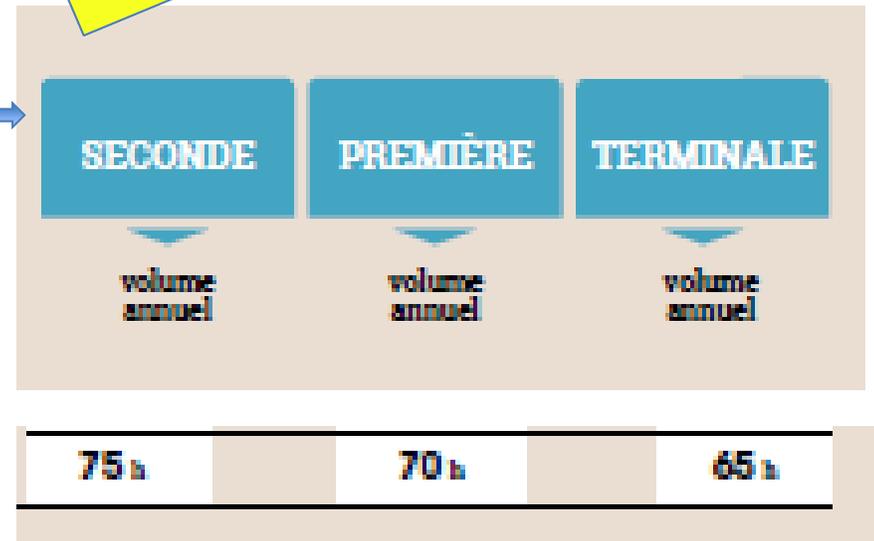
## Le baccalauréat professionnel

### DIFFÉRENTES ORGANISATIONS POSSIBLES:

Ex : en seconde : si 6 sem de PFMP

- 2H SEM + 1 stage massé de 15h
- 2H SEM + 7 leçons supplémentaires pour le CA5...

Liberté des équipes



# TRANSFORMER POUR ...

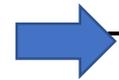
## Programme EPS LP

**1) Mieux préparer les élèves** à leur projet d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études en consolidant leurs savoirs fondamentaux et en transmettant des savoirs professionnels adaptés aux métiers de demain



- Continuité des apprentissages en EPS du collège au lycée
- Les compétences au cœur de l'enseignement
- Education au choix pour être acteur de son projet personnel et professionnel
- Coopération dans les apprentissages
- Liens avec la formation professionnelle

**2) Mieux accompagner** les élèves durant leur formation en rendant leurs apprentissages plus progressifs et en les personnalisant davantage



- Une déclinaison des apprentissages, des modalités de pratique et des outils d'évaluation
- Adaptation, aménagement, accessibilité, compensation (EBEP, aptitude partielle...)

**3) Mieux valoriser** le lycée professionnel, indispensable au dynamisme économique du pays

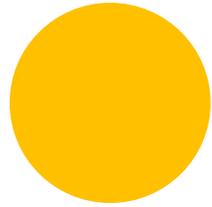
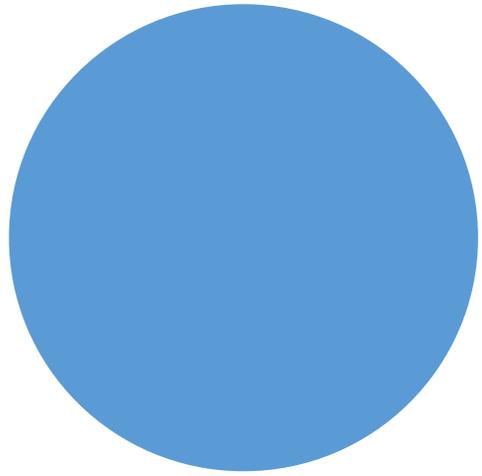


- Accrocher les élèves pour s'engager de façon régulière, autonome et pérenne dans un mode de vie actif et solidaire

# Programme EPS 2019 pour la voie professionnelle

En vigueur à :

- **La rentrée de l'année scolaire 2019-2020** pour la classe de première année préparant au certificat d'aptitude professionnelle et pour la classe de seconde préparant au baccalauréat professionnel
- **La rentrée de l'année scolaire 2020-2021** pour la classe de deuxième année préparant au certificat d'aptitude professionnelle et pour la classe de première préparant au baccalauréat professionnel
- **La rentrée de l'année scolaire 2021-2022** pour la classe terminale préparant au baccalauréat professionnel.



# Les évolutions du programme EPS au lycée professionnel

Analyse comparative  
entre les programmes  
de 2009 et de 2019

# Finalité

## Programme 2009

L'éducation physique et sportive a pour finalité de former, par la pratique scolaire des activités physiques, sportives, artistiques, un citoyen cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué.

## Programme 2019

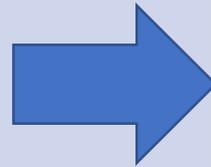
L'éducation physique et sportive vise à former, par la pratique physique, sportive, artistique, un citoyen **épanoui**, cultivé, capable de faire des **choix éclairés et responsables** pour s'engager de façon **régulière**, autonome et **pérenne** dans un **mode de vie actif et solidaire**.

# Objectifs

Programme 2009

Programme 2019

**Développer et mobiliser ses ressources**



***Développer sa motricité***

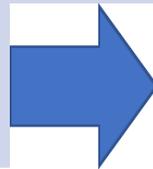
***Savoir gérer sa vie physique et sociale***

***S'organiser pour apprendre et savoir s'entraîner***

***Exercer sa responsabilité individuelle dans un engagement personnel et solidaire***

***Construire durablement sa santé***

***Accéder au patrimoine culturel***



***Accéder au patrimoine culturel***

# DES CP AUX CA

## Programme 2009

### 5 compétences propres :

**CP1** : Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée.

**CP 2** : Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains.

**CP 3** : Réaliser une prestation corporelle, à visée artistique ou acrobatique.

**CP 4** : Conduire et maîtriser un affrontement individuel et collectif.

**CP 5** : Réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi.

### + 3 compétences méthodologiques et sociales :

-Engagement lucide dans la pratique.

- Les règles de vie collective et rôles liés à l'activité.

-démarches pour apprendre à agir efficacement.

## Programme 2019

### 5 champs d'apprentissage :

**CA 1** : Réaliser **sa** performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée.

**CA 2** : Adapter son déplacement à des environnements variés et/ou incertains.

**CA 3** : Réaliser une prestation corporelle **destinée à être vue et appréciée par autrui**

**CA 4** : Conduire et maîtriser un affrontement **interindividuel** ou collectif **pour gagner**.

**CA5** : Réaliser et orienter son activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir.

# Dans des APSA

## Programme 2009

### Ensemble national d'activités recommandées :

**CP1** : Course de ½ fond, course de haies, course de relais-vitesse, lancer du disque, lancer de javelot, saut en hauteur, pentabond, natation de vitesse, natation de distance.

**CP2**: Escalade, course d'orientation, natation sauvetage.

**CP3** : Acrosport, aérobic, cirque, danse, gymnastique (sol, saut de cheval), gymnastique rythmique.

**CP4** : Basket-ball, football, handball, rugby, volley-ball, badminton, tennis de table, boxe française, judo.

**CP5** : Course en durée, musculation, natation en durée, relaxation, step.

+ **ensemble académique** : un nombre d'APSA ne dépassant pas le ¼ de la liste nationale.

+ **APSA EPLE** (offre de formation mais non support aux épreuves d'examen)

## Programme 2019

Une APSA peut prendre **plusieurs formes** et peut être associée à diverses intentions en fonction du traitement didactique qu'on lui applique.

**PAS de liste d'APSA** par champ d'apprentissage.

*Des exemples d'APSA sont toutefois proposés dans la partie « Compétences à construire ».*

**Les équipes pédagogiques sont à l'initiative du choix des APSA.**

Différentes **modalités de pratiques possibles**

# DE LA COMPETENCE ATTENDUE AUX AFLP

## Programme 2009

Une compétence attendue en EPS, se manifeste dans la pratique d'une des activités physiques sportives et artistiques. Elle articule nécessairement les dimensions motrice et méthodologique et entretient une relation prioritaire à l'une des cinq compétences propres à l'EPS.

Une compétence attendue est constituée par l'ensemble des connaissances, capacités et attitudes nécessaires pour se conduire de façon adaptée dans une situation représentative de la richesse culturelle de l'activité physique concernée.

\*Niveau 3 (BEP) de compétence attendue en classe de 2<sup>nd</sup> et de 1<sup>ère</sup>

\*Niveau 4 (BAC) de compétence attendue en 1<sup>ère</sup> et en terminale

## Programme 2019

### Les Attendus de Fin de Lycée Professionnels

- ✓ Les apprentissages en EPS conduisent à l'acquisition de compétences qui se traduisent en AFLP dans chacun des cinq champs d'apprentissage.
- ✓ Par définition, **l'ensemble des AFLP formulés dans chacun des champs choisis par l'équipe doit être enseigné** dans le cursus afin de répondre aux cinq objectifs assignés à l'EPS.
- ✓ **6 AFLP par champ d'apprentissage qui articule des dimensions motrices et non motrices**
- ✓ Chaque cursus (CAP, Bac Pro) vise des AFLP distincts (spécificité des parcours et des caractéristiques des élèves qui s'y engagent)

# FOCUS SUR LE CA1

CA1	Lien avec les enjeux
<p>Réaliser <b>sa</b> performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée.</p> 	<ul style="list-style-type: none"><li>- Auto référencement envisageable pour s'éloigner d'une comparaison à une norme trop fréquemment source d'échec et démotivante ;</li><li>- « établir ou dépasser un record personnel »</li><li>• <i>MIEUX PREPARER LES ELEVES</i></li><li>• <i>MIEUX ACCOMPAGNER tous les élèves (filles, garçons, élèves à besoin éducatifs particuliers..., en ne laissant personne au bord du chemin</i></li><li>• <i>MIEUX VALORISER</i></li></ul>

# FOCUS SUR LE CA2

CA2	Lien avec les enjeux
<p><b>Adapter son déplacement à des environnements variés et/ou incertains.</b></p> 	<p>l'exemple de la <b>randonnée</b> ouvre les possibles d'une pratique collective où l'intention est d'adapter sa vitesse de déplacement à celle du plus lent pour parvenir ensemble au but / <b>MIEUX PREPARER - MIEUX ACCOMPAGNER</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>trajet dans sa totalité</b> : notion de persévérance importante pour des élèves qui abandonnent parfois devant le premier obstacle / <b>MIEUX PREPARER</b></li><li>- <b>contrôler ses émotions</b> : apprivoiser ses peurs pour les dominer</li></ul> <p>=&gt; <b>MIEUX PREPARER / ACCOMPAGNER / VALORISER</b></p>

# FOCUS SUR LE CA3

CA3	Lien avec les enjeux
<p><b>Réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée par autrui</b></p>  <p><i>Pas de dissociation artistique et gymnique.</i></p> <p><i>Le plus petit dénominateur commun est retenu comme intention principale du champ : « se donner à voir ».</i></p>	<p>Danse(s) permet différentes approches de danse hip-hop, contemporaines, de salon...</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- « <b>s'engager devant des spectateurs</b> » enjeu important pour la confiance en soi et les futurs professionnels en lien avec une clientèle</li><li>- <b>Confrontation symbolique</b> : ouvre la possibilité d'un support type capoeira, kata...</li><li>- AFLP6 : « S'enrichir d'éléments de culture... » centré sur l'enjeu particulièrement important d'ouverture culturelle et d'esprit critique</li></ul> <p>=&gt; <b>MIEUX PREPARER / ACCOMPAGNER / VALORISER</b></p>

# FOCUS SUR LE CA4

CA4	Lien avec les enjeux
<b>Conduire et maîtriser un affrontement interindividuel ou collectif pour gagner.</b>	<p>Les AFLP à dominante motrice sont organisés autour de principes communs des activités d'affrontement : identifier, créer et exploiter le déséquilibre.</p> <p>=&gt; <i>MIEUX PREPARER / ACCOMPAGNER / VALORISER</i></p>

# FOCUS SUR LE CA5

CA5	Lien avec les enjeux
<p><b>Réaliser et orienter son activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir.</b></p> 	<p>Cross fitness est cité en exemple pour ouvrir les pratiques jusque là limitées à 4 pratiques</p> <p><i>Savoir s'entraîner en lien avec un projet personnel d'entraînement</i></p> <p>=&gt; <i>MIEUX PREPARER / ACCOMPAGNER / VALORISER</i></p>

# Parcours de formation : contraintes programmatiques

## Programme 2009

Parcours de formation organisé pour que la diversité d'expériences corporelles recouvre, dans la mesure du **possible, les cinq compétences propres** à l'EPS ; **trois d'entre-elles parmi les cinq constituent le degré de diversité minimum à proposer.**

De même, pour favoriser la construction de l'autonomie de l'élève, le projet doit permettre l'accès aux trois compétences méthodologiques.

Le module de formation (un cycle d'apprentissage), d'une durée minimale de dix heures de pratique effective, s'appuyant sur la pratique d'une activité physique.

Pour chaque année d'étude, il est recommandé de proposer au moins deux et si possible trois modules de formation différents, relevant d'au moins deux compétences propres.

Il est recommandé d'offrir aux élèves de la voie professionnelle **l'accès au savoir nager** si celui-ci n'a pas été acquis auparavant.

## Programme 2019

Tenir compte des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP).

### En classes préparant au Certificat d'Aptitude Professionnel (CAP)

Au cours de la préparation du CAP, **au moins trois CA sont programmés. Le CA5, inédit pour ces élèves, doit être travaillé dans au moins une des années de formation.**

### En classes préparant au Baccalauréat Professionnel (Bac pro)

**Si les conditions** le permettent, les équipes pédagogiques privilégient **la programmation des cinq CA** sur l'ensemble du cursus. **Quatre champs d'apprentissage constituent le minimum** pour l'élargissement de la culture et de la formation de l'élève.

Sur le cursus, **le CA5, inédit pour ces élèves, doit être programmé sur deux séquences au minimum pour un équivalent d'au moins vingt heures.**

### Savoir-nager

Tout doit être mis en œuvre pour qu'un élève n'ayant pas validé cette compétence fondamentale à l'issue du collège puisse satisfaire au test « savoir-nager ».

Différents dispositifs mobilisables notamment **l'AP**

Une organisation sous la forme d'un **stage massé** dédié à cette acquisition fondamentale ou au sein de l'association sportive peut également être conçue.

### Points de vigilance académique :

-Séquence longue : 10 leçons de 2 H MINIMUM

# L'évaluation des acquis des élèves

Programme 2009	Programme 2019
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ <b>L'évaluation des compétences attendues</b> = à l'issue des modules de formation permet à l'élève de <b>se situer, d'apprécier ses acquis.</b></li><li>✓ L'évaluation des prestations visant à la <b>certification</b> est réalisée au moyen <b>des référentiels nationaux</b> ou académiques d'évaluation.</li><li>✓ Module de formation ne débouchant pas sur une évaluation aux examens = choix collectif des situations d'évaluation, les barèmes, les critères, permettant de vérifier le niveau atteint dans les compétences attendues.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ <b>L'évaluation des AFLP</b> = à l'issue d'un temps <b>d'apprentissage suffisamment long.</b></li><li>✓ Les équipes pédagogiques doivent <b>construire les situations</b> qui permettent d'atteindre <b>les AFLP du champ d'apprentissage.</b></li><li>✓ Elles doivent également caractériser les <b>quatre degrés d'acquisition pour chacun des AFLP travaillés</b> dans l'APSA support.</li><li>✓ La validation finale du degré d'acquisition de chaque AFLP s'envisage à l'échelle du cursus de formation. <b>Dans la mesure du possible,</b> il convient de valider ces niveaux d'acquisition dans <b>deux APSA différentes d'un même champ d'apprentissage</b> afin d'envisager des acquis durables et transférables.</li></ul>

# Le projet pédagogique EPS

## Programme 2009

### Le projet pédagogique d'EPS est obligatoire

#### Élaborer par l'équipe :

- ✓ Il définit les étapes et les acquisitions prioritaires pour la population concernée
- ✓ Il définit les enjeux de formation et offre un parcours d'expériences corporelles (3 CP minimum sur les 5)
- ✓ Il programme les activités physiques et décline les compétences attendues en connaissances, capacités et attitudes
- ✓ Il propose des traitements didactiques adaptés
- ✓ Il offre un temps long d'apprentissage pour stabiliser les acquis et obtenir de réelles compétences (module de formation = 10h minimales de pratique effective, 2, si possible 3 modules par année)
- ✓ Des évaluations partagées
- ✓ Il offre aux élèves volontaires une formation complémentaire : l'association sportive

## Programme 2019

### Le projet pédagogique d'EPS est obligatoire

#### Le projet pédagogique est conçu et partagé pour :

- ✓ Garantir des **conditions d'enseignement optimales** (constitution de groupes, amélioration du taux d'encadrement au regard des exigences de sécurité en milieu aquatique ou dans les APPN).
- ✓ Exploiter **les usages du numérique** dans les apprentissages en EPS
- ✓ Proposer des **traitements didactiques adaptés aux élèves à besoins particuliers**
- ✓ **Gérer les inaptitudes** (l'ensemble de la communauté éducative portera une attention particulière à la concordance entre l'aptitude professionnelle requise (stage et atelier) et une pratique adaptée de l'élève en EPS).
- ✓ Intégrer des organisations singulières (APPN)
- ✓ **Permettre un travail interdisciplinaire notamment avec le programme de prévention-santé-environnement (PSE)**

## FICHE DIALOGUE PROJET EPS LYCEE VOIE PROFESIONNELLE

<b>Département :</b>	<b>Date :</b>
<b>Lycée :</b>	<b>Ville :</b>

### LA DIMENSION DISCIPLINAIRE DU PROJET D'EPS

Les axes forts du projet d'EPS	présents	lisibles	réalistes
Les particularités locales de l'établissement	présents	lisibles	réalistes
L'identité du projet (autonomie, estime de soi, EBP ...)	présents	lisibles	réalistes
<b>la programmation des APSA</b>			
Au moins 3 CA programmés en CAP dont CA5	OUI	nombre:	non
Au moins 4 CA programmés en BAC PRO dont minimum 20H CA5 (2 séquences)			
Equilibrée	oui	partiellement	non
Diversifiée	oui	partiellement	non
CA5 programmé	oui	nombre de séquence	non
CA2 / CA3 / CA5 programmé	oui	non	
Temps d'apprentissage suffisamment long	oui	non	
<b>Les contenus d'enseignement</b>			
Ensemble des compétences et des champs d'apprentissage abordés pendant le cursus	oui	non	
Déclinaison des AFL dans les champs d'apprentissage	présents	lisibles	
Les compétences visées d'un cycle	présentes	lisibles	non mentionnées
<b>les dispositifs d'évaluation</b>			
Réajustées au regard de la réforme	oui	en cours	non
Les évaluations sont communes à tous les enseignants	oui	non	
<b>Le savoir nager</b>			
bilan des ASSN à l'entrée en seconde	oui	non	
Dispositif particulier mis en place pour gérer les non-nageurs	oui	non	
<b>La prise en compte des EBP (élèves à besoins particuliers)</b>			
Les "aptitudes partielles" font partie d'un protocole particulier	oui	non	non mentionné
Un « circuit » des certificats médicaux organisé	oui	non	
Des dispositifs particuliers sont proposés aux EBP	oui	non	

## L'EPS DANS LA DYNAMIQUE DE L'ETABLISSEMENT

Les temps forts de l'EPS	aucun	évènements disciplinaires	intégrés à ceux de l'étab.
<b>L'accrochage scolaire</b>			
Organisation particulière	présente	lisible	réaliste
<b>L'AS :</b>			
L'articulation du projet d'AS avec les projets d'EPS	à préciser	lisible	réaliste
lien avec le projet UNSS	présente	lisible	réaliste
Les temps forts de l'AS	aucun	évènements spécifiques	évènements associés à l'établissement
L'offre de pratique à l'AS	limitée	variée	ciblée
Moments de pratique à l'AS	12/14 semaines	mercredi	soir autre
Formes de pratique à l'AS	compétition	loisir	

## LA DIMENSION TRANSDISCIPLINAIRE DU PROJET PEDAGOGIQUE D'EPS

Projet interdisciplinaire	présent	lisible	réaliste
Lien PSE / EPS	OUI	NON	
Participation de l'EPS au chef d'œuvre			
L'ancrage du projet d'EPS dans le projet d'établissement	présente	lisible	réaliste
<b>La contribution de l'EPS aux différents parcours</b>			
Parcours santé	oui	non	
Parcours citoyen	oui	non	
Parcours avenir	oui	non	
Parcours d'éducation artistique et culturel	oui	non	
<b>La contribution de l'EPS à l'AP</b>			
Niveau de classe			
Organisés et finalisés			
Formes			
<b>Les liaisons inter degrés et l'EPS</b>			
Organisées et finalisées	oui	en cours	non
<b>L'EPS et les TICE</b>			
Outil informatique intégré dans les usages pédagogiques	oui	partiellement	
Champs d'apprentissage privilégiés	tous	1 - 3	

## LA COMMUNICATION AUTOUR DU PROJET PEDAGOGIQUE

Lisibilité du projet d'EPS :concis clair réaliste	oui	des zones floues	non
Diffusion :	oui	non	
Formes de communication	ENT	autre	

### Commentaires

Points forts de votre projet

Points à développer

# Bilan de la commission académique d'harmonisation et de proposition des notes EPS aux baccalauréats.

La commission académique invite l'équipe pédagogique à se pencher sur l'écart de notation entre les filles et les garçons.

▷ Les données des examens du BAC 2018 de votre établissement s'établissent ainsi :

COMP ARATIF	BAC G&T						BAC PRO					
	Moyennes		Ecart G-F		Dispenses		Moyennes		Ecart G/F		Dispenses	
	Etab.	Acad.	Etab.	Acad.	Etab.	Acad.	Etab.	Acad.	Etab.	Acad.	Etab.	Acad.
Filles	13,95	13.48	0,70	0.58	3.7%	4.5%	8,67	12.45	3,83	0.82	25%	6.3%
Garçons	14,65	14.06			0.9%	1.6%	12,50	13.27			1.7%	2.9%
TOUS	14,35	13.75			2.1%	3.2%	12,40	12.94			2.5%	4.3%

DONNEES NATIONALES 2017	BAC G&T			BAC PRO		
	Moyennes	Ecart G-F	Dispenses	Moyennes	Ecart G/F	Dispenses
Filles	13.77	0.48	4.74%	12.47	0.7	8.78%
Garçons	14.25		1.88%	13.17		3.25%
TOUS	13.99		3.42%	12.88		5.59%

# L'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers

## Programme 2009

- ✓ L'accueil des élèves en situation de handicap, suppose que la classe, les groupes d'apprentissage et les enseignements soient organisés et aménagés pour le permettre.
- ✓ Si l'aménagement dans la structure classe, qui doit être prioritairement recherchée n'est pas possible, une modification de l'offre de formation par intégration dans un autre groupe classe peut être envisagée.
- ✓ Un regroupement de ces élèves provenant de différentes classes peut aussi être organisé sur un créneau horaire spécifique.

## Programme 2019

### ***Proposer des traitements didactiques adaptés aux élèves à besoins particuliers***

*Selon le principe fondamental d'une école inclusive, le lycée doit accueillir tous les élèves.*

*Compétence des enseignants =  
adaptation/aménagement/traitement didactique/certification.*

Compte tenu des enjeux de santé publique liés à la sédentarité, **tout doit être mis en œuvre pour proposer une EPS adaptée.**

### ***Gestion des inaptitudes ponctuelles ou totales d'élèves :***

Un protocole est élaboré par l'équipe. **L'inaptitude partielle ou totale ne dispense pas de la présence en cours** notamment parce que la discipline poursuit d'autres objectifs que le seul développement moteur.

**Attention particulière à la concordance entre l'aptitude professionnelle requise (stage et atelier) et une pratique adaptée de l'élève en EPS.**

**Académie de Dijon**

**Education**

**Physique et**

**Sportive**

***Aptitudes partielles  
et handicaps en EPS***

**VADE-MECUM  
EPS ADAPTEE**

**A l'usage des professeurs d'EPS  
et des chefs d'établissements.**



**CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE PARTIELLE  
A LA PRATIQUE DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE  
Académie de DIJON – Session d'examens 2018**

La circulaire n° 2017-058 du 4-4-17 rappelle que seuls les handicaps ne permettant pas à l'intéressé une pratique adaptée entraînant une dépense d'épreuve.

Le certificat est à transmettre dans les 48h qui suivent sa prescription.

Je, soussigné (e) ..... docteur en médecine, certifie avoir examiné ce jour l'élève ..... né(e) le ..... et avoir constaté que son état de santé entraîne :

**UNE APTITUDE PARTIELLE** à la pratique physique du ..... au ..... inclus

► Indiquer ce que l'élève PEUT FAIRE dans le cadre d'une pratique physique : → Remplir le plus précisément possible ce certificat permettra aux enseignants d'EPS de pouvoir proposer un enseignement adapté (augmentation des temps de récupération, diminution de la quantité de travail, adaptation de l'espace de jeu...), favorisant ainsi l'intégration de l'élève dans le groupe et valorisant sa participation à l'EPS en toutes circonstances.

Marcher     Courir     Nager     Sauter     Porter     Lever     Lancer

Grimper     Lutter     Se renverser

Mobiliser les parties du corps suivantes :     Bras     Dos     Tête     Jambes

Précisions : .....

Nombre de cases cochées (en lettres) : .....

► Faire des efforts :

brefs et intenses     modérés (durée limitée à .....)

de faible intensité

Arrêt ponctuel de l'activité au signe     d'essoufflement     de fatigue     de douleur

Précisions : .....

Nombre de cases cochées (en lettres) : .....

► Indiquer d'autres aménagements souhaitables :

liés aux conditions climatiques     permettant un allègement du corps

limitant les déplacements et/ou changements de direction

ne sollicitant pas certaines articulations (précisez) : .....

Pour s'adapter à des troubles     de l'équilibre     de la coordination     de la concentration     autre

Pour gérer     le temps     l'espace     les consignes     les interactions sociales

Précisions : .....

Nombre de cases cochées (en lettres) : .....

**UNE INAPTITUDE TOTALE** à la pratique physique du ..... au ..... inclus

A l'issue de cette période, l'élève sera considéré apte à la pratique de l'EPS.

► Indiquer ce que l'élève PEUT FAIRE en absence de pratique physique possible :

arbitrer     juger     observer     aider à l'organisation     autre(s) : .....

Nombre de cases cochées : .....

Fait à ..... le .....

Cachet et signature du médecin



**CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE PARTIELLE (ou inaptitude totale)**  
**A LA PRATIQUE DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE**  
**Académie de DIJON**

La circulaire n° 2017-058 du 4-4-17 rappelle que seuls les handicaps ne permettant pas à l'intéressé une pratique adaptée entraînent une dispense d'épreuve. Le certificat est à transmettre dans les 48h qui suivent sa prescription.

Je, soussigné(e) ..... docteur en médecine, certifie avoir  
examiné ce jour l'élève ..... né(e) le .....  
et avoir constaté que son état de santé entraîne :

**UNE APTITUDE PARTIELLE** à la pratique physique du ..... au ..... inclus

► Indiquer ce que l'élève **PEUT FAIRE** dans le cadre d'une pratique physique :

(Remplir le plus précisément possible ce certificat permettra aux enseignants d'EPS de pouvoir proposer un enseignement adapté (augmentation des temps de récupération, diminution de la quantité de travail, adaptation de l'espace de jeu...), favorisant ainsi l'intégration de l'élève dans le groupe et valorisant sa participation à l'EPS en toutes circonstances.)

- |                                  |                                 |   |                                  |                                 |                                |                                 |
|----------------------------------|---------------------------------|---|----------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Marcher | <input type="checkbox"/> Courir | <input type="checkbox"/> Nager                      | <input type="checkbox"/> Sauter  | <input type="checkbox"/> Porter | <input type="checkbox"/> Lever | <input type="checkbox"/> Lancer |
| <input type="checkbox"/> Grimper | <input type="checkbox"/> Lutter | <input type="checkbox"/> Se renverser sur les mains | <input type="checkbox"/> Tourner |                                 |                                |                                 |
- Mobiliser les parties du corps suivantes :       Bras       Dos       Tête       Jambes

Précisions : .....

RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉMINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

---

**GESTION des APTITUDES PARTIELLES****FICHE NAVETTE E.P.S**

---

**1. L'élève rencontre le professeur E.P.S qui initie la fiche navette**

L'objet de cet entretien doit permettre à l'enseignant de faire des propositions de pratiques adaptées, dans le cadre des leçons EPS de la classe ou bien grâce à d'autres aménagements. Il conviendra d'agrafer le certificat initial à la fiche navette (ou d'imprimer la fiche navette au verso du certificat médical).

APSA support de l'EPS	Aménagements éventuels proposés

- Utiliser le modèle académique de certificat médical dans l'intérêt de faciliter l'adaptation de l'enseignement.
- Consulter le vade-mecum « EPS adaptée » présent sur le site académique.
- Donner de la lisibilité à la mise en place d'un enseignement adapté dans le cadre des cours obligatoires EPS et sur des créneaux spécifiques (cocher systématiquement dans le logiciel la case « adapté » ...).
- Interroger et analyser les pratiques professionnelles afin de favoriser la réussite de tous les élèves (filles-garçons, élèves valides ou en situation de handicap, élèves des différentes séries ou des différentes voies...)
  - => Quelle offre de formation ?
  - => Quel traitement didactique des activités ?
  - => Quelles pratiques pédagogiques ? (Formes de groupement utilisés, feedbacks communiqués...)
  - => Quelles pratiques d'évaluation ?

# Les usages pédagogiques du numérique

Programme 2009

Programme 2019

- ✓ **L'enseignement de l'EPS peut s'appuyer sur les bénéfices des usages du numérique pour favoriser les apprentissages.**
- ✓ **Les élèves sont sensibilisés à une utilisation responsable du numérique et au droit à l'image.**
- ✓ **Le professeur rappelle la loi en vigueur concernant la protection, le stockage et la confidentialité des données personnelles.**

# L'association sportive

## Programme 2009

- L'initiation ou la spécialisation.
- La formation à des rôles de jeunes officiels.
- L'apprentissage concret de la vie associative (citoyenneté et approche humaniste du sport).

## Programme 2019

L'association sportive (AS) s'inscrit dans le prolongement de l'EPS obligatoire :

- ✓ **Volontariat.**
- ✓ Accessible à **tous** les élèves, elle leur permet de s'engager dans des pratiques physiques complémentaires dans l'exercice des responsabilités et l'apprentissage de la vie associative.
- ✓ **Ouverte** sur l'extérieur.
- ✓ Différentes formules sont proposées : compétition, loisir ou découverte pour répondre aux attentes de tous les publics.
- ✓ **L'implication des élèves dans le cadre de l'AS doit être valorisée dans les bulletins scolaires et les dossiers d'orientation.**
- ✓ Les professeurs d'EPS ont la responsabilité de concevoir **un projet de développement** de l'association sportive. Ce projet doit par ailleurs être en cohérence avec le projet d'EPS. Il est présenté chaque année au conseil d'administration pour information.

# Résumé des programmes

En LGT

En LP

BCP

CAP

Passage obligé par les 5 champs d'apprentissage

Au moins 4 champs d'apprentissage

Au moins 3 champs d'apprentissage

3 ou 4 AFL : attendus de fin de lycée

6 AFLP : attendus de fin de lycée pro

AFLP ≠

CA5 sur un temps long d'apprentissage

CA5 sur 2 séquences

CA5 sur au moins une des années

2<sup>nde</sup> engagés dans un processus de création artistique : danse ou arts du cirque

Savoir Nager: tout doit être mis en œuvre pour valider ASSN  
Enjeu national de santé publique

Une liste nationale d'APSA, 5 APSA académique max, 1 APSA établissement

Pas de liste nationale d'APSA, mais des exemples :  
Biathlon, raid, rando, double dutch, escrime, futsal, ultimate, crossfit

3 séquences d'enseignement par an comme repère

Si possible, validation des AFLP dans 2 APSA ≠ d'un même champ

# ATELIERS DU MATIN

ANIMATEURS	THEME	Salle
GALAND / BERTHOLON	CA1 (demi-fond)	229
SEGUETTO / ROUSSEAU	CA2 (escalade)	236
JANICOT / LOUVRIER	CA3 (danse)	237
BOUDARD / LAUPIN	CA4 (badminton)	230
RIBOULET / CHARLOT	CA5 (muscultation)	233
SELLENET / MAZERON	PSE – Chef d'oeuvre	Amphi

## Déroulé de l'après midi

- 13h00 – 14h00 : en plénière

Intervention IA-IPR « *Décliner des AFLP. Pourquoi ? Comment ? Proposition d'un cadre de rédaction* »

- 14h00 – 15h30

Décliner des AFLP dans les 5CA avec le cadre proposé

Et contribution possible de l'EPS dans des dispositifs interdisciplinaires

- 15h30 – 17h00 : présentation des réflexions sur les ateliers

Questions restantes / CR des ateliers / conclusions et perspectives

# « Décliner des AFL. Pourquoi ? Comment ? Proposition d'un cadre de rédaction »



**RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ**

**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION**



**13h30 – 14h30 : en plénière  
Intervention IA-IPR**

[www.ac-dijon.fr](http://www.ac-dijon.fr)

- Renforcement de l'importance du projet pédagogique EPS
- Un enseignant concepteur / ingénieur
- Autonomie / responsabilité
- 4 pistes professionnelles à saisir



# SORTIR DU BACHOTAGE DES EPREUVES CERTIFICATIVES

## 1. Le bachotage des épreuves certificatives

- Il n'est pas souhaitable de faire pratiquer les épreuves définies pour la certification tout au long de la scolarité du lycéen...
- Le 3X500m dès la classe de seconde !
- Le volley-ball à 4 contre 4 et par groupes de niveau sans aucun aménagement réglementaire...
- Impossible de tout enseigner sur une séquence / un cycle

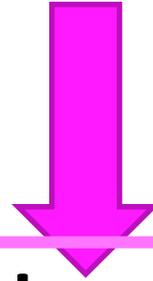


**Cibler** les objets d'enseignement prioritaires à chaque étape et proposer des formes de pratique adaptées aux conditions d'enseignement, au niveau de scolarité et aux besoins des élèves

# FAIRE EVOLUER LES FORMES DE PRATIQUES AU LYCÉE EN LES DISTINGUANT DES PRATIQUES SOCIALES

## 2. Des formes de pratiques au lycée analogues aux pratiques sociales

- Référence ou révérence aux APSA ?
- Sous prétexte de respect des objectifs culturels assignés à la discipline, certains enseignants n'osent pas adapter leur enseignement aux caractéristiques des élèves



**Créer des formes de pratique scolaires** qui permettent aux élèves de vivre une pratique authentique et d'être plus cultivés.

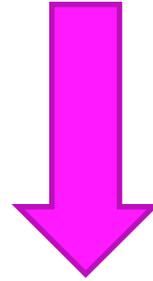
Afin de permettre le progrès et l'apprentissage des élèves « *la forme de pratique retenue doit être porteuse des contenus d'enseignement prioritaires dans le respect des objectifs du programme* ».

# ARTICULER LES ACQUISITIONS MÉTHODOLOGIQUES ET SOCIALES AUX APPRENTISSAGES MOTEURS

### 3. Des acquisitions MS distinctes des A. motrices

- CMS souvent présentes dans les projets pédagogiques mais...
- Un des écueils pour les futurs projets pédagogiques serait de **juxtaposer** des séquences qui permettent d'atteindre **successivement** les acquisitions motrices, méthodologiques et sociales

## Des acquisitions MS distinctes des A. motrices



Les équipes doivent concevoir des situations qui permettent **simultanément** des apprentissages moteurs, méthodologiques et sociaux.

Ex: Créer et organiser les interactions entre les élèves eux-mêmes à partir de critères d'observation ou d'évaluation ciblés et précis

# QUESTIONNER LES FORMES DE GROUPEMENT ET D'ÉVALUATION QUI TRIENT, SÉLECTIONNENT ET HIÉRARCHISENT

## 4. Des F de groupement et d'éval qui trient...

- Les groupes de niveau, les terrains montants et descendants, les modes de constitution des équipes...
- La notation cause du décrochage scolaire
- La théorie de l'auto-détermination

## Des F de groupement et d'éval qui trient...



Réfléchir à des formes de groupement et d'évaluation positives et formatives.

Développer l'estime de soi ou le sentiment de compétence en renseignant les élèves sur leurs acquisitions et leurs progrès réalisés en lien avec les attendus de fin de lycée.

- Ne pas laisser de côté de nombreux élèves sur le chemin de la culture physique sportive et artistique
- Intérêt d'un programme moins prescriptif

académie  
Dijon



RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ



# Décliner des AFL dans les APSA ?

Un exemple de cadre pour les équipes pédagogiques

Lycée	Champ d'apprentissage	4	Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel pour gagner			
Activité	<b>Volley-ball</b>					
Finalité	L'EPS vise à former, par la pratique physique, sportive, artistique, un citoyen épanoui, cultivé, capable de faire des choix éclairés pour s'engager de façon régulière et autonome dans un mode de vie actif et solidaire.					
Objectifs	Développer sa motricité	Savoir se préparer et s'échauffer	Exercer sa responsabilité individuelle et au sein d'un collectif	Construire durablement sa santé	Accéder au patrimoine culturel	
Attendus de fin de lycée	1		2		3	
	S'engager pour gagner une rencontre en faisant des choix techniques et tactiques pertinents au regard du rapport de force.		Se préparer et s'entraîner, individuellement et collectivement, pour conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel.		Choisir et assumer les rôles qui permettent un fonctionnement collectif solidaire.	
Déclinaison des AFL dans l'APSA	N 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'engager pour gagner une rencontre en alternant renvois directs et renvois collectifs</li> <li>- Se préparer et s'entraîner pour agir efficacement seul ou collectivement en situation de match</li> <li>- Assumer les rôles de réceptionneur, non réceptionneur, relayeur et coach</li> </ul>		N 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'engager pour gagner une rencontre en exploitant la diversité des alternatives d'attaque</li> <li>- Se préparer pour choisir un projet stratégique</li> <li>- Assumer les rôles de réceptionneur, non réceptionneur, relayeur – passeur, attaquant et coach</li> </ul>	
	Forme de pratique retenue porteuse des contenus d'enseignement prioritaires	N 1	<p>Match en 3 contre 3 en 15 points avec temps mort obligatoire à 8</p> <p>Terrain de 6mX6m ou 7m par 7 m.</p> <p>Blocage du ballon possible en 1ère touche de balle.</p> <p>Service depuis une zone arrière à 4m du filet.</p> <p>Les points marqués en zone arrière sont comptés comme points bonus.</p> <p><u>Objet d'enseignement:</u> les alternatives d'attaque (choisir à bon scient renvois individuels ou renvois collectifs).</p>		N 2	<p>Match en 3 contre 3 (ou 4 contre 4) en 2 sets de 15 points avec temps mort obligatoire à 8.</p> <p>Terrain de 7m par 7m ou 7,5m par 7,5 m.</p> <p>Blocage du ballon possible en 2nde touche.</p> <p>Service depuis une zone arrière à 4m du filet.</p> <p>Lors du 1er set, l'équipe choisit son point bonus (ou « spécial ») parmi la liste proposée. Lors du 2nd set, l'équipe choisit le point bonus de l'équipe adverse</p> <p><u>Objet d'enseignement:</u> les alternatives d'attaque (attaques en 1 touche, 2 touches, 3 touches, aux ailes ou au centre, placé ou frappé)</p>
Eléments prioritaires pour atteindre les AFL		<b>Connaissances</b>		<b>Connaissances</b>		<b>Connaissances</b>
	Connaître le vocabulaire spécifique, les règles essentielles, les principes d'efficacité techniques et tactiques	<b>Capacités</b> S'organiser pour attaquer le fond de la cible adverse, choisir à bon escient renvoi ou conservation, observer	<b>Attitudes</b> S'inscrire dans un projet commun, accepter conseils et encourager		Idem + Identifier les points forts et faibles de son équipe et de l'équipe adverse	<b>Capacités</b> Idem + Etre capable de mettre en œuvre une variété d'attaques
Contribution aux parcours éducatifs	<p><b>Parcours citoyen:</b> Mettre en œuvre un projet collectif / S'entraider et coopérer à travers le rôle de coach</p> <p><b>Parcours éducatif de santé:</b> S'engager lucidement dans l'activité / Faire un projet d'entraînement</p> <p><b>Parcours d'éducation artistique et culturelle:</b> X</p> <p><b>Parcours avenir:</b> X</p>					

Attendus de fin de cycle	Indicateurs	N 1	Maitrise insuffisante	Maitrise fragile	Maitrise satisfaisante	Très bonne maitrise	Maitrise dépassée
		N 2	Maitrise insuffisante		Maitrise fragile	Maitrise satisfaisante	Très bonne maitrise
<b>1</b> <i>S'engager pour gagner une rencontre en faisant des choix techniques et tactiques pertinents au regard du rapport de force</i>	Points marqués	N 1	1 à 4	5 à 9	10 à 14	15	
			0	1 ou 2	3	4 ou +	
	Points bonus marqués	N 2		1 à 4	5 à 9	10 à 14	15
				0 ou 1	2	3	4 ou +
	Capacité individuelle du joueur à faire basculer le rapport de force		Fait très régulièrement basculer le rapport de force en défaveur de son équipe - Jeu stéréotypé et inefficace	Fait occasionnellement basculer le rapport de force en faveur de son équipe - 1 alternative d'attaque (souvent en renvoi direct)	Fait occasionnellement basculer le rapport de force en faveur de son équipe - 2 alternatives d'attaque	Fait régulièrement basculer le rapport de force en faveur de son équipe - 2 alternatives d'attaque (alterne conserve et renvoi)	Fait le plus souvent basculer le rapport de force en faveur de son équipe - Grande variété des alternatives d'attaque (1,2, 3 touches, placé ou frappé...)
<b>2</b> <i>Se préparer et s'entraîner, individuellement et collectivement, pour conduire et maîtriser un affrontement collectif ou</i>	Répéter et persévérer pour améliorer l'efficacité de ses actions		Travaille uniquement si l'enseignant est à côté et le sollicite	Mise en action lente. Doit être guidé pour travailler.	Travaille régulièrement mais doit parfois être recadré sur les critères d'exécution	Est capable de se mettre en action tout seul. A compris l'intérêt de la répétition (et du respect des critères) pour progresser	Idem + Élément moteur pour son équipe
<b>3</b> <i>"Choisir et assumer les rôles qui permettent un fonctionnement collectif solidaire"</i>	Assumer des rôles d'organisateur et de coach pour performer collectivement	N 1	Ne peut assumer un rôle social d'aide à la pratique	Asume avec l'aide d'un camarade un rôle social	Assume en autonomie et avec efficacité au moins 1 rôle social : organisateur ou coach	Assume en autonomie et avec efficacité les rôles d'organisateur et de coach	
		N 2		Coach peu attentif / peu d'encouragements / conseils inadaptés	Debout sur le côté Encourage et propose des conseils très généraux	Encourage et formule des conseils adaptés à son équipe	Conseils adaptés au regard des points forts et faibles de son équipe et ceux de l'équipe adverse

## Déroulé de l'après midi

- 13h00 – 14h00 : en plénière

Intervention IA-IPR « *Décliner des AFLP. Pourquoi ? Comment ? Proposition d'un cadre de rédaction* »

- 14h00 – 15h30

Décliner des AFLP dans les 5CA avec le cadre proposé

Et contribution possible de l'EPS dans des dispositifs interdisciplinaires

- 15h30 – 17h00 : présentation des réflexions sur les ateliers

Questions restantes / CR des ateliers / conclusions et perspectives

- Questions non résolues ?
- CR de l'atelier fiche dialogue
- CR des l'atelier AFLP
- CR des ateliers interdisciplinaires
- Conclusion et mise en perspective – IA-IPR

# RÔLE DES EQUIPES

## REECRITURE DU PROJET EPS

- Définir une **programmation** adaptée au contexte d'enseignement et qui tienne compte des exigences institutionnelles
- **caractériser les quatre degrés d'acquisition** pour chacun des AFLP dans l'APSA support (en fonction de la modalité de pratique retenue)
- **construire les situations** qui permettent d'atteindre les AFLP du champ d'apprentissage dans les APSA retenues